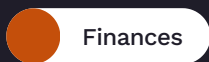


Gestion financière d'un contrat de recherche européen



Recherche



Finances

🕒 1 JOUR(S)

Pourquoi choisir cette formation ?

- ✓ Mettre en œuvre le budget élaboré d'un contrat européen en référence à son cadre ;
- ✓ Appliquer les différentes réglementations financières des contrats européens
- ✓ Elaborer les bilans financiers

Programme

- Rappel sur les programmes de recherche : H2020, Horizon Europe et les contrats européens : ERC, Bourses Marie-Curie, Third party ;
- Mettre en œuvre les budgets prévus au contrat : réunion de lancement (informations financières), tableau de répartition budgétaire.
- Réglementation financière des projets européens : dépenses éligibles sur coûts directs et indirects (fonctionnement, missions, personnels permanents ou contractuels, équipement etc), distribution des fonds, etc.
- Bilans financiers intermédiaires et finaux demandés par l'Europe.
- Clôture du contrat : calcul du solde des OverHeads-OH
- Procédure d'Audits

Pré-requis

- Connaître le programme européen H2020 [Horizon Europe] et le portail Europe <https://ecas.ec.europa.eu>

Public concerné

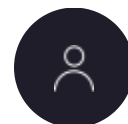
- Gestionnaires financiers d'un service de recherche (laboratoire et central)
- Stagiaires de la formation « La gestion budgétaire et financière d'un laboratoire » souhaitant explorer plus en détails la gestion financière propres aux contrats européens et H2020/H€ particulièrement

Divers

- Cas pratiques : mise en œuvre d'un budget d'un contrat de recherche européen, sur les dépenses

Intervenant(e)s

- Experte en gestion financière sur contrat



[Consulter la version en ligne](#)